



Rapport des vérificateurs des comptes de l'Association faîtière des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublic AF3CP

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée constitutive du 10 mai 2019, nous avons procédé par courrier, en date du 13 et 14 février 2020, à la révision des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

Les recettes et dépenses de l'année 2019 ont été contrôlées sur la base des documents fournis et trouvées conformes aux pièces justificatives présentées.

Les recettes (cotisations) se sont élevées à Fr. 3270.- et les dépenses à Fr. 85.02, laissant apparaître un **excédent de recettes de Fr. 3184.98**

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019 et d'en donner décharge avec remerciement au caissier.

Neuchâtel, le 12 mai 2020

Les vérificateurs

Monique Riera

Claude Limat

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

	2019
Cotisations SMF	2 170.00
Cotisations SOEC	170.00
Cotisations SAFCN	930.00
TOTAL PRODUITS	3 270.00

CHARGES

	2019
Achats de marchandises	75.00
Frais postaux	10.02
TOTAL CHARGES	85.02
Bénéfice	3 184.98

Association faitière AF3CP
Comptabilité 2019
2019

BILAN

ACTIFS

	31.12.2019
Compte postal 15-367846-3	3 184.98
Actifs circulants	3 184.98
TOTAL ACTIFS	3 184.98

PASSIFS

	31.12.2019
Bénéfice	3 184.98
Capital propre	3 184.98
TOTAL PASSIFS	3 184.98